

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique -
division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Title - Sujet Services pros en informatique | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation EN869-150630/A | Amendment No. - N° modif. 006 |
| Client Reference No. - N° de référence du client 20150630 | Date 2015-05-14 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-632-28860 | |
| File No. - N° de dossier 632el.EN869-150630 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-06-11 | |
| Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT | |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lapalme, Francis | Buyer Id - Id de l'acheteur 632el |
| Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5181 () | FAX No. - N° de FAX (819) 956-5925 |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

**MODIFICATION N° 006 À L'INVITATION À SOUMISSIONNER
DP N° EN869-150630/A**

Ce qui suit a pour but de fournir des éclaircissements aux questions reçues et reporter la date de clôture de l'invitation à soumissionner du 28 mai 2015, à 14 h HAE, au 11 juin 2015, à 14 h HAE.

Q1 La présente DP semble remplacer l'invitation à soumissionner n° EN869-122985. Lorsque cette DP a été lancée, des préoccupations ont été soulevées dans le cadre du processus de questions et de réponses, selon lesquelles les critères limitaient la concurrence et favorisaient le titulaire actuel. Il se trouve que c'est un fournisseur titulaire qui a obtenu le contrat, d'une valeur initialement publiée de 13 771 446 \$. La présente DP est très semblable à la précédente sur le plan de la portée et des critères d'évaluation. Par conséquent, le titulaire sera encore dans une position avantageuse pour démontrer l'expérience de la même portée.

Par exemple, jusqu'à tout récemment, les catégories de l'H&A et des EMR en sécurité des TI n'étaient pas disponibles dans le cadre des SPICT. En outre, en raison de la nature de ces travaux (et du haut niveau d'intégrité requis), ces missions tendent à être effectuées indépendamment des équipes PRO. C'est-à-dire, l'équipe qui bâtit le système PRO ne mènera pas les EMR ou l'H&A et il en est de même pour la Continuité des Opérations. En outre, les missions d'EMR et de Continuité des Opérations tendent à être plus courtes; par conséquent le nombre de jours requis est difficile à atteindre et favorisera le titulaire étant donné la restriction de cinq (5) contrats. Selon notre expérience, une entreprise qui est autrement hautement qualifiée dans le domaine des EMR ne sera pas en mesure de respecter ce besoin.

Afin de permettre une concurrence plus ouverte et équitable, dans O2 et C1, veuillez réduire le nombre de catégories à justifier aux principales cinq nécessaires ou supprimer les catégories de l'H&A et des EMR en sécurité des TI et de la Continuité des Opérations de O2 et de C1, ou au moins supprimer les deux de O2.

R1 *Le Canada a étudié votre demande. Toutefois, les critères O2 et C1 demeureront inchangés. Veuillez noter que la catégorie de ressource Analyste de l'H&A et des EMR en sécurité des TI a été supprimée dans la réponse 1 de la modification 4.*

Q2 Nous comprenons que les SPICT permettent des DP pour évaluer les capacités d'un fournisseur à satisfaire aux besoins uniques d'un ministère. Toutefois, il n'y a aucune preuve de caractère unique dans les catégories énumérées dans l'EDT, puisque celles-ci sont extrêmement génériques. En fait, elles semblent identiques aux définitions des catégories dans les SPICT et ne reflètent rien d'unique concernant l'environnement de TPSGC.

Pourquoi dans O2, le soumissionnaire des SPICT doit-il démontrer des jours facturables et 50% des tâches? L'approche semble favoriser les grandes entreprises ayant beaucoup de ressources administratives. Les entreprises modestes qui fonctionnent avec des plus petites équipes ne peuvent pas soumissionner le marché en raison des dépenses que cela représente. Cela ne permet pas de promouvoir la croissance et la diversité dans le marché, et cela limite la concurrence.

Il est important de noter que TPSGC doit dépenser beaucoup de temps et d'effort pour examiner soigneusement une énorme quantité de factures pour valider les propositions. Nous avons de la difficulté à comprendre pourquoi, dans une période de contrainte budgétaire, TPSGC entreprendra une telle tâche inutile pour valider que le soumissionnaire des SPICT peut respecter les exigences génériques des SPICT et placera un tel fardeau sur la collectivité des fournisseurs avec de tels coûts des soumissions.

La capacité du soumissionnaire à exécuter des contrats de tailles et de portées similaires sera évaluée à O1. Il y a 25 références dans C2 jusqu'à C6 où TPSGC peut évaluer l'expertise du soumissionnaire par rapport à diverses technologies et plusieurs domaines. Les catégories de l'EDT sont génériques et les SPICT ont déjà évalué la capacité d'un soumissionnaire à respecter les catégories. Veuillez supprimer les critères O2 et C1 pour réduire les dépenses inutiles pour TPSGC et les soumissionnaires et pour permettre davantage de concurrence.

R2 *Le Canada a étudié votre demande. Toutefois, les critères O2 et C1 demeureront inchangés.*

Q3 Nous avons pris note de l'exigence selon laquelle une période de temps définie par le soumissionnaire doit être fournie avec le modèle des appendices A et C de la Pièce jointe B en ce qui a trait à la période des jours facturables. Puisque ce contrat est pour une durée de deux ans, nous supposons que chacun des contrats doit faire référence à la même période de deux ans (dans les cinq ans autorisés) pour démontrer la capacité à fournir un volume similaire et des types de ressources à l'échelle de tous les rôles au même moment. Cela permettra de s'assurer que l'État reçoit des soumissions d'entrepreneurs ayant de l'expérience antérieure de ce niveau de service. L'État peut-il le confirmer?

R3 *Les contrats n'ont pas à faire référence à la même période de deux ans. La période autorisée demeurera inchangée à cinq ans avant la date de clôture de l'invitation à soumissionner.*

Q4 Nous comprenons que les projets cités en référence seront utilisés pour démontrer le respect de l'exigence O1, et qu'ils doivent comprendre au moins deux projets d'un "client gouvernemental". Toutefois, pouvez-vous confirmer que ceux-ci peuvent être des projets de clients de tout niveau au sein du gouvernement canadien seulement? Si cette distinction n'est pas faite, il serait possible de citer en référence le projet d'un client gouvernemental

qui n'est pas similaire sur le plan de la structure, de la sécurité et des cadres réglementaires, en plus d'autres facteurs sociaux et politiques connexes pour le juger pertinent pour respecter l'esprit de cette exigence et prouver que le soumissionnaire peut exécuter le contrat.

R4 *“Gouvernement” est défini comme le gouvernement du Canada et/ou les gouvernements étrangers.*

Q5 Nous aimerions soumettre une proposition en réponse à la DP pour des services professionnels en informatique n° EN869-150630/A. En raison du volume actuel de DP auxquelles nous répondons, nous demandons respectueusement un report de deux semaines de la date de clôture au 11 juin 2015.

R5 *Veuillez consulter la date de clôture modifiée de l'invitation à soumissionner sur la première page de cette modification à l'invitation à soumissionner.*

=====

À l'article **2.2 Présentation des soumissions** de la DDP, modifier comme suit:

SUPPRIMER le paragraphe (a) dans sa totalité.

INSÉRER:

- (a) **Lieu et délai pour le dépôt des propositions :** En raison du caractère de cette demande de soumissions, on n'acceptera pas la transmission électronique des propositions par des moyens comme le courrier électronique ou la télécopie. Les soumissions ne doivent pas être transmises directement à l'autorité contractante. Par conséquent, les propositions ainsi transmises ne seront pas acceptées.

Vous devez soumettre votre proposition à l'adresse suivante, pour qu'elle y parvienne au plus tard à l'heure et à la date indiquées ci-après:

Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Module de réception des soumissions
Portage III, 0B2
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Date de clôture de la demande de soumissions :

À 14 h, le 2015-06-11 Fuseau horaire : Heure avancée de l'Est

Module de réception des soumissions réservé pour la livraison des soumissions uniquement : L'adresse ci-dessus est réservée pour la présentation des soumissions. Aucun autre document ne doit y être envoyé.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN869-150630/A

Amd. No. - N° de la modif.

006

Buyer ID - Id de l'acheteur

632e1

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20150630

File No. - N° du dossier

632e1EN869-150630

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.